

Equilibres et Populations

Siège social : 6 rue de la Plaine 75020 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

MAZARS SPCC
TOUR EXALTIS
61 RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS – LA DÉFENSE
TÉL. : 01 41 18 78 78 - www.mazars.fr

SAS AU CAPITAL DE 106 714 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS IDF
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
RCS NANTERRE 389 900 648 – TVA INTRA FR 05 389 900 648 – SIRET 389 900 648 00103

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Equilibres et Populations relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

EQUILIBRES ET POPULATIONS

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2017

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Dons et subventions » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des quotes-parts de subventions non encore employées à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le moral et financier) et dans les autres documents adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Compte tenu de la réception tardive des éléments juridiques et financiers, le délai de communication des documents aux associés, prévu à l'Article 9 des statuts n'a pu être respecté.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

**EQUILIBRES ET
POPULATIONS**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2017

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société .

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Courbevoie, le 30 octobre 2018,

Le commissaire aux comptes
Mazars SPCC



Laurent CHAVANE
Associé

Annexe au rapport :

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EQUILIBRES & POPULATIONS

Sommaire

Bilan association	1
ACTIF	1
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1
<i>Immobilisations corporelles</i>	1
<i>Immobilisations financières</i>	1
<i>Stocks en cours</i>	1
PASSIF	2
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	2
<i>Dettes</i>	2
<i>Engagements reçus</i>	2
<i>Engagements donnés</i>	2
Compte de résultat association	3
<i>Produits d'exploitation</i>	3
<i>Autres produits d'exploitation</i>	3
<i>Produits financiers</i>	3
<i>Produits exceptionnels</i>	3
<i>Charges d'exploitation</i>	4
<i>Charges financières</i>	4
<i>Charges exceptionnelles</i>	4
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	4
Annexes aux comptes annuels	5
PREAMBULE	5
REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	6
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	7
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	8
AUTRES INFORMATIONS	8
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	9

Bilan association Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	4 051	2 850	1 201	464
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	84 064	55 334	28 730	23 840
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 018		24 018	7 018
TOTAL (I)	112 133	58 184	53 949	31 323
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances usagers et comptes rattachés	32 985		32 985	25 594
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	21 005		21 005	26 553
. Personnel	70		70	152
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	151 815		151 815	241 970
Valeurs mobilières de placement	2 824 768		2 824 768	1 169 297
Disponibilités	99 264		99 264	130 027
Charges constatées d'avance	7 489		7 489	7 432
TOTAL (II)	3 137 396		3 137 396	1 601 025
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	3 249 530	58 184	3 191 346	1 632 348

Bilan association (suite) Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise		
. Ecart de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	180 069	52 977
. Résultat de l'exercice	134 133	127 091
Autres fonds associatifs		
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
. Ecart de réévaluation		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
. Provisions réglementées		
. Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I)	314 202	180 069
Provisions pour risques et charges		
	6 522	
TOTAL (II)	6 522	
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources	2 625 996	1 274 483
TOTAL (III)	2 625 996	1 274 483
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	36 119	26 737
Autres	208 487	151 059
Produits constatés d'avance	20	
TOTAL (IV)	244 626	177 796
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	3 191 346	1 632 348
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser		
. acceptés par les organes statutairement compétents		
. autorisés par l'organisme de tutelle		
Don en nature restant à vendre		
Engagements donnés		

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	68 600		68 600	38 578	30 022
Montants nets produits d'expl.	68 600		68 600	38 578	30 022
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			4 297	5 768	-1 471
Dons			3 520 065	2 098 736	1 421 329
Cotisations			500	625	-125
Legs et donations					
Produits liés à des financements réglementaires					
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 274 483	540 419	734 064
Autres produits			5	12	-7
Reprise de provisions					
Transfert de charges					
Sous-total des autres produits d'exploitation			4 799 350	2 645 559	2 153 790
Total des produits d'exploitation (I)			4 867 950	2 684 137	2 183 812
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)					
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés			10 337	5 471	4 866
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change				6	-6
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)			10 337	5 477	4 860
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion			4 050		4 050
Sur opérations en capital				610	-610
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (IV)			4 050	610	3 440
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			4 882 337	2 690 224	2 192 113
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					
TOTAL GENERAL			4 882 337	2 690 224	2 192 113

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises et de matières premières	7 131	5 824	1 307
Variation de stock marchandises et matières premières			
Autres achats non stockés	43 177	60 608	-17 431
Services extérieurs	86 488	67 413	19 075
Autres services extérieurs	1 013 867	596 961	416 906
Impôts, taxes et versements assimilés	41 564	33 354	8 210
Salaires et traitements	647 006	506 455	140 551
Charges sociales	258 004	213 513	44 491
Autres charges de personnels			
Subventions accordées par l'association			
Dotations aux amortissements	12 883	9 623	3 260
Dotations aux provisions	6 522		6 522
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 625 996	1 068 215	1 557 781
Autres charges	2	3	-1
Total des charges d'exploitation (I)	4 742 637	2 561 970	2 180 667
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)			
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	74	0	74
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (III)	74	0	74
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	3 163		3 163
Sur opérations en capital		0	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (IV)	3 163	0	3 163
Participation des salariés aux résultats (V)			
Impôts sur les sociétés (VI)	2 329	1 163	1 166
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	4 748 203	2 563 133	2 185 070
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	134 133	127 091	7 042
TOTAL GENERAL	4 882 337	2 690 224	2 192 113
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Bénévolat	28 500		
. Prestations en nature	16 225		
Total	44 725		
Charges			
. Prestations	16 225		
. Personnel bénévole	28 500		
Total	44 725		

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 191 345,66 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 134 133,37 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels au 31 décembre 2017 ont été établis conformément au référentiel ANC n° 20106-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général et au règlement CRC n°99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et des fondations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Dettes et créances en devises

Conformément au plan comptable les dettes et créances libellées en devise et plus particulièrement en dollars sont réévaluées au 31 décembre en fonction du dernier cours de change connu. Les soldes bancaires de trésorerie sont converties au 31 décembre selon le dernier cours de change connu.

Dons, subventions

L'association perçoit, d'organismes publics ou d'institutions privées, des fonds destinés à financer les actions sur le terrain et le fonctionnement courant. Les fonds reçus sont comptabilisés en autres produits.

Les fonds affectés à des opérations particulières sont gérés en analytique et sont appréhendés au prorata de l'avancement, c'est-à-dire proportionnellement aux dépenses engagées rapportées au budget total. Par différence, les sommes non employées sont portées en fonds dédiés. Lors de l'engagement des dépenses, les fonds dédiés à ces dépenses sont repris en proportion.

Les sommes perçues, au titre de plusieurs exercices, pour le fonctionnement et l'activité générale de l'association (core support), sont réparties au prorata temporis. Les sommes à employer sur les années futures sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Appel à la générosité du public et compte d'emploi des ressources :

L'association n'a pas reçu de don issu de l'appel public à la générosité au cours de l'exercice.

Fiscalité

L'association en tant qu'organisme à but non lucratif n'est pas fiscalisée exceptée sur certains revenus financiers pour lesquels le taux de l'impôt sur les sociétés est de 24%.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 112 133 EUR

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 863	1 188		4 051
Immobilisations corporelles	66 744	17 321		84 064
Immobilisations financières	7 018	17 000		24 018
TOTAL	76 624	35 509	0	112 133

Amortissements et provisions d'actif = 58 184 EUR

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 398	451		2 850
Immobilisations corporelles	42 903	12 431		55 334
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	45 301	12 883	0	58 184

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	4 051	2 850	1 201	de 1 à 3 ans
Aménagements, agencements divers	1 302	1 069	233	de 4 à 8 ans
Véhicules	16 899	7 597	9 302	de 3 à 5 ans
Matériels de bureau et informatique	54 918	38 403	16 515	de 2 à 8 ans
Mobilier	10 946	8 266	2 680	de 6 à 10 ans
TOTAL	88 115	58 184	29 931	

Etat des créances = 237 382 EUR

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	24 018		24 018
Actif circulant & charges d'avance	213 364	213 364	
TOTAL	237 382	213 364	24 018

Produits à recevoir par postes du bilan = 160 064 EUR

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	149 727
Disponibilités	10 337
TOTAL	160 064

Charges constatées d'avance = 7 489 EUR

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des fonds dédiés= 2 625 996 EUR

Bailleur et détail des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture	Année de perception des fonds
AFD-Projet Protéger la Prochaine Génération	14		14		2013
HEWLETT-Projet Plaidoyer Equipop Afrique de L'Ouest/Europe	201 920		201 920		2014
HEWLETT-Catalysing social and political change for West African women and girls by developping CSO's leadership		2 296 739	150 379	2 146 360	2017
AFD-Projet Alliance Droits et Santé		367 045	308 980	58 065	2015-2017
BMGF-Projet Alliance Droits et Santé	967 833	166 711	798 935	335 609	2015-2017
PALLADIUM - Projet Advance Family Planning 2	14 753		14 753		2016
TDF-Projet Change Plus	44 660	375	45 035		2016
IPPF -Projet Countdown 2030 Europe	31 896	95 673	127 569		2016-2017
MSI -Projet pilote d'expérimentation de la délégation des tâches dans le domaine de la planification familiale au Burkina Faso	13 407	69 819	82 196	1 030	2016-2017
PALLADIUM -Projet Advance Family Planning 3		71 450	57 221	14 229	2017
SCAC -Amplifier la Voix des Figures et Associations Féministes en Afrique de l'Ouest		30 000		30 000	2017
OOAS - Projet Démographie et santé sexuelle et de la reproduction - DEMSAN		88 234	47 529	40 704	2017
TOTAL	1 274 483	3 186 046	1 834 531	2 625 996	

Provisions = 6 522 EUR

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		6 522			6 522
TOTAL		6 522			6 522

Une provision pour risques a été constatée concernant des dépenses du projet AFD-Protéger la Prochaine Génération pour un montant de 6 522€. Ces dépenses ont été jugées potentiellement inéligibles vis-à-vis du financeur, l'Agence Française de Développement, par des auditeurs externes lors d'une vérification des dépenses final du projet.

Etat des dettes = 244 626 EUR

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	36 119	36 119		
Dettes fiscales & sociales	169 042	169 042		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	39 445	39 445		
Produits constatés d'avance	20	20		
TOTAL	244 626	244 626		

Charges à payer par postes du bilan = 111 195 EUR

Charges à payer	Montant
Emprunts . & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	20 140
Dettes fiscales & sociales	85 174
Autres dettes	5 962
TOTAL	111 276

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des ressources d'exploitation = 2 143 718 EUR

Les ressources d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

Nature des ressources d'exploitation	Montant HT	Taux
Prestations de services : expertise spécifique non-lucrative*	68 600	1,91%
Subvention CUI CAE	4 297	0,12%
Collecte et dons (institutionnels et mécénat)	3 519 405	97,94%
Dons particuliers	660	0,02%
Adhésions	500	0,01%
Divers	5	0,00%
TOTAL	3 593 467	100.00 %

*Une étude sur le régime fiscal d'Equilibres & Populations a été conduite en 2017 par le cabinet d'avocats DELSOL. Cette étude, au travers notamment de l'analyse des contrats de prestations de services signés par Equilibres & Populations avec des partenaires comme l'AFD, l'UNFPA, la Mairie de Paris ou l'OOAS, a permis de conclure à la non-lucrativité de ce type de prestations. Les produits de ces prestations ont donc été classés dans un compte spécifiques de produits : prestations de services non lucratives

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Au titre des informations prévues à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations versées au 3 plus haut cadres ou dirigeants de l'association s'élèvent à 142 490 € hors frais et charges remboursés sur justificatifs. Les élus ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Effectif moyen

Au titre de l'exercice, les effectifs moyens en équivalent temps plein sont de 11,8 personnes à Paris dont 0,7 CUI-CAE ; et de 10,5 personnes au bureau de Ouagadougou dont 3,6 expatriés en équivalent temps plein.

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc aux dispositions de la convention collective Bureaux d'études techniques SYNTEC. Aucune provision pour charges n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Cependant les indemnités de fin de carrière à verser peuvent être évaluées à 31 720 €. Les premiers départs à la retraite devraient intervenir en 2029.

Valorisation du bénévolat et des contributions en nature

La valorisation du bénévolat et des contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'association, correspondent à des actions de mobilisations sociales en France, un accompagnement au développement de scénarii pour le projet « C'est la vie ! » réalisé par un membre du bureau, et un appui en terme de communication et plaidoyer. Les journées de travail ont été valorisées à un forfait unique de 300 euros jour. Ce montant est préconisé par l'Agence Française du Développement dans son guide méthodologique 2016 pour le cofinancement des projets et programmes « terrain » et « intérêt général » de 2016.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 160 064 EUR

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Divers produits. à recevoir</i>	149 727
TOTAL	149 727

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
<i>Intérêts cour. à recevoir</i>	10 337
TOTAL	10 337

Charges constatées d'avance = 7 489 EUR

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constat. d'avance</i>	7 489
TOTAL	7 489

Charges à payer = 111 277 EUR

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn. Factures non parvenues</i>	20 140
TOTAL	20 140

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes prov./congés payés et rtt</i>	55 607
<i>Prov ch / cp été et rtt</i>	23 475
<i>Charg.fis./congés à payer & rtt</i>	6 092
<i>Organismes sociaux</i>	82
TOTAL	85 256

Autres dettes	Montant
<i>Divers charges à payer</i>	5 881
TOTAL	5 881